

## **Intervention André Bouchat, budget 2019**

Mesdames, Messieurs,

Au moment où l'intelligence artificielle met en péril de très nombreux emplois, la Commune de Marche, en ayant créé le Centre de Support Télématique, a permis depuis plus de 20 ans à de nombreuses personnes de s'initier à l'informatique, d'utiliser les technologies nouvelles et de s'insérer dans le monde du travail.

L'intelligence artificielle s'amplifiant de plus en plus, ceux qui n'auront pas l'occasion de s'en servir deviendront à leur corps défendant des exclus de cette nouvelle société où ce sont les GAFAs qui enjambent les frontières des Etats et dictent leurs lois aux Etats dits souverains, sans payer le moindre euro d'impôt !

C'est dans cette idée que nous avons créé L'e-Square, tout d'abord pour permettre de créer une communauté numérique avec un coworking, c'est-à-dire permettre à des personnes d'échanger leurs connaissances pour déboucher sur une certaine créativité prometteuse d'avenir. Nous sommes au premier jambage de la lettre « d » du début du démarrage du co-working.

Cette créativité se retrouvera essentiellement dans le FabLab où les dernières machines arriveront vers la mi-janvier : une machine à commande numérique (34.000 euros) ; une thermoformeuse pour fabriquer des moules

en différentes matières (essentiellement du plastique) ; et la 3<sup>e</sup> sera une découpe et graveuse laser.

Ces 3 machines permettront de prototyper, de produire en petite série, de tester et lancer des nouveaux objets ; de la conception, on pourra passer à la concrétisation de nouvelles idées.

La Fédération wallonne des menuisiers de Belgique supporte l'initiative et incite déjà les menuisiers à utiliser ces outils numériques de fabrication. Dès que ces machines seront opérationnelles, une campagne de communication sera faite vers les « makers », c'est-à-dire les écoles, les particuliers et les entreprises de la région.

Mesdames, Messieurs, beaucoup de demandes à l'heure actuelle concernent tant le coworking que le FabLab, considérant que les deux vont de pair. La communication sera ciblée sur les possibilités qu'offre le FabLab auprès des entreprises, commerçants, bref, tous ceux qui peuvent y avoir une utilité et qu'on désigne, comme je l'ai dit plus haut, du mot « makers » (inventeur, concepteur, designer, artistes...). Plus de 20 sociétés ont répondu favorablement à la séance d'information organisée par le FabLab.

Je voudrais encore ajouter qu'à l'heure actuelle, nous sommes approchés par une école pour les codes barres, nous sommes également en contact pour une école d'utilisation des drones,...

Le prix demandé au coworker comme pour le FabLab s'inscrit dans la moyenne des prix du privé mais le prix définitif n'a pas encore été arrêté.

Le tout maintenant est de créer des clubs d'entreprise et d'innovation autour de cet outil de manière à rendre L'e-

Square attractif. En un mot, je dirais que les activités qui vont s'amplifier permettront de ne pas être déconnectés de ce nouveau monde qui va supprimer pas mal d'emplois.

Cependant, dans cette évolution, on risque d'avoir une déshumanisation au profit de la machine, des concepteurs et les GAFAs. Il faudra donner à ce nouvel outil des éléments pour que l'humanisme au sens philosophique du terme puisse rester le maître-mot. Je demanderai donc à l'échevine concernée de mettre sur pied un **comité** pour que l'on puisse donner des cours de prévention contre le danger du numérique qui ne serait plus un outil, mais une méthode invasive.

Le comité pour l'orientation de l'activité de L'e-Square a lui été confié à un comité scientifique et technologique.

L'e-Square illustre parfaitement l'idée maîtresse de ce budget 2019 de la commune de Marche, à savoir un budget qui s'inscrit dans la **continuité** et qui amorce de manière très sérieuse le tournant de la gestion communale vers une **transition numérique et écologique et participation citoyenne**.

Tout ceci se traduit budgétairement.

### **Budget de l'e-square:**

2018, extraordinaire 464.923 euros (mobilier, machines...)

2019, extraordinaire 50.000 euros (aménagement complémentaire machines) et 25.000 euros fonctionnement (ordinaire)

Nous avons aussi une enveloppe de 100.000 euros de la Région wallonne pour le projet coworking avec 75% pour l'emploi et 25% autres.

Dans le même ordre d'idée de cette transition écologique et numérique, avec une dimension touristique en plus, nous allons mener un dossier super important, que l'on espère être une première en Wallonie : une **balade touristique avec la technologie du LiFi** (50.000 euros). La technologie du LiFi est basée sur la transmission d'ondes par la lumière, et est bien plus performante que le Wifi.

Nous voudrions donc proposer une balade sur l'art public à Marche, - les statues et sculptures - : les touristes se promèneront avec une tablette dans le centre de Marche et suivront un circuit où ils activeront, au départ de points lumineux, du contenu (photo, vidéo, sonore...). Ce projet sera mené avec un partenaire, en l'occurrence Engie, notre Office communal du tourisme et le FAM. C'est une belle opportunité de proposer un produit de visite touristique novateur à Marche.

Et je viens d'entrer en contact avec une personnalité de l'ULg pour créer une ballade sur la Calestienne au travers de notre commune.

## **Participation citoyenne**

Transition numérique encore : nous avons illustré de manière parfaite notre volonté de lancer la participation citoyenne, place aux Foires, où la parole a été donnée pleinement à nos concitoyens qui voulaient s'intéresser à ce centre de vie si important qu'est la place aux Foires.

Nous avons obtenu les subsides, merci Monsieur le Ministre René Collin, pour procéder à la couverture du projet retenu et nous espérons que les travaux pourront démarrer en 2019. Un budget de 1,5 million d'euros a été prévu.

Dans ce même esprit, il appartiendra à Monsieur Grégoire, échevin des Travaux, et à Valérie Lescrenier, échevine de la Transition numérique, de remettre en service la plateforme numérique de participation citoyenne, d'interroger nos concitoyens pour la mobilité dans notre commune (plateforme citizen lab).

Le principe de cette étude de mobilité passe aujourd'hui même au Conseil communal. Nous avons prévu 50.000 euros pour ce Plan de mobilité, et il y a quelques mois nous avons déjà demandé un Guide de l'urbanisme communal. Notre volonté politique est que le Creat (Centre de recherches et d'études pour l'action territoriale de l'UCL), auteur du Guide communal de l'urbanisme, puisse travailler en étroite collaboration avec l'auteur de projet de l'étude de mobilité.

Nous exigerons dans le cahier des charges de la mobilité que l'auteur retenu se serve de la plateforme citoyenne pour demander à nos concitoyens leurs avis sur les questions essentielles.

D'autre part, je ne peux en effet pas imaginer qu'en 2019, on puisse réaliser un Guide communal de l'urbanisme en dissociant celui-ci de la mobilité et je regrette d'ailleurs qu'en Région wallonne, il n'y ait pas ou guère de bureaux d'experts qui allient les deux compétences.

Nous voulons donc innover en la matière avec ces deux consultants pour qu'ils travaillent ensemble à travers la plateforme citoyenne.

Là également, la transversalité s'impose : l'Echevinat de la Transition écologique devra travailler avec l'Echevinat des Travaux, qui a la mobilité dans ses attributions, et avec le service Aménagement du territoire et l'environnement et, subsidiairement, avec Madame Bonjean, qui a la mobilité des aînés dans ses attributions.

Vous constatez qu'au travers de ces projets, l'échevinat de la Transition tant numérique qu'écologique exige une transversalité dans presque tous les domaines.

Dans la participation citoyenne, signalons également que nous avons inscrit 4 X 25.000€ (100.000 euros) pour des projets citoyens. Je demanderai donc à Madame Lescrenier de travailler en étroite collaboration avec le service Communication pour susciter et animer des projets citoyens. Les projets remis devront avoir un business plan.

Voilà quelques exemples de ce que nous voulons mettre en place en matière de transition numérique et participation citoyenne...

## **Transition écologique**

Dans le domaine de la Transition écologique, signalons que là aussi le budget s'inscrit dans la continuité. Et je vous cite quelques exemples :

- la transformation des terrains de la Ferme Sépul, de zone à bâtir en zone de parc ;
- l'achat de la propriété en face de l'église de Aye pour empêcher un bétonneur de s'emparer de 2-3 ha de parc en zone à bâtir également ;
- l'achat de la Ferme Jamagne qui permettra le cas échéant de lancer une culture bio ;

- la réserve domaniale au Fond des Vaulx où nous avons cédé en gestion 12 ha appartenant à la commune ;
- la nouvelle réserve Natagora dans les prés de la Wamme ;
- la réserve domaniale de la route de Waillet ;
- et, enfin, la préservation en très grande partie du parc des Franciscains, lequel est sous-utilisé, si ce n'est pour la promenade des chiens du chenil. Le lotissement que la SWLog va y créer permette la valorisation de la majeure partie du parc.

Mesdames, Messieurs, le tournant que nous voulons ici donner consistera principalement à prévoir dans chaque dossier et pour chaque décision importante, un **imprimatur environnemental** d'un Conseil consultatif qui sera mis en place par les services de Madame Lescrenier. Ce que je souhaite sincèrement, c'est qu'il y ait ce **réflexe vert** dans chaque décision qui va impacter la vie des Marchois.

On a à ce propos prévu 25.000 euros pour consulter un expert, une université, pour voir comment donner cette impulsion de sensibilisation à cette transition écologique.

Cette transition doit se marquer dans tous les domaines. Je demande un plan financier pour toute la mandature pour installer un maximum de **cellules photovoltaïques** dans les bâtiments communaux pour installer le **gaz** là où le peut, et amplifier **l'isolation**.

J'ai aussi demandé qu'il y ait un **plan à 10 ans** pour toutes les **voies lentes** sur le territoire de la commune.

Mais ce plan en 10 ans ne peut pas, ne doit pas être un frein à l'action immédiate.

C'est ainsi que pour 2019, nous avons prévu :

- Une somme de 300.000 euros est inscrite pour les trottoirs et par conséquent l'amélioration de la sécurité et j'espère pouvoir mettre ce montant chaque année au budget. Nous demanderons à la police de demander les endroits prioritaires à sécuriser.
- Nous avons également 250.000 euros pour les abords de l'école communale de Hollogne ;
- 500.000 euros pour la liaison Hargimont-On, dans le cadre du PCDR.
- Rien que pour les voies lentes, nous avons prévu la liaison Rue du Saint-Esprit-Waha pour 500.000 euros ;
- 17.000 euros pour le perfectionnement réseau cyclable ;
- 300.000 euros pour des aménagements cyclables (liaison Marche-Verdenne).

Au total, cela fait déjà 1.867.000 euros. Une somme à la fois énorme financièrement parlant mais qui paraît modeste au vu des besoins.

Enfin, n'oublions pas l'aménagement du piétonnier, pour un montant de 500.000 euros.

Signalons également que nous avons obtenu les subsides pour refaire le balisage de toutes nos promenades pédestres et VTT. Les travaux vont démarrer au printemps 2019. De nouveau merci Monsieur Collin !

Mesdames Messieurs, il y a des travaux qui ne représentent pas des sommes astronomiques, mais qui ont une importance capitale pour l'esthétique et l'environnement.



Je voudrais ici prendre l'exemple des 11.000 euros pour l'enfouissement des bulles à verres (lieu : près de la Maison de Justice), comme c'est déjà le cas place de l'Etang. Visuellement, c'est une plus-value pour tout le monde. Il faudrait amplifier le mouvement.

Signalons, toujours dans le cadre de l'embellissement de notre cadre de vie, une dépense de 50.000 euros pour l'achat de nouvelles vasques pour le fleurissement. Nous trouvons en effet que retirer progressivement les vasques aux poteaux se justifie. Vous avez pu découvrir l'été 2018 à dix endroits différents ces vasques et nous allons continuer cet effort d'esthétique.

Tous ces chiffres que je viens de citer amorcent le grand tournant que je veux faire prendre à la politique communale, tournant de la transition qui s'impose d'urgence.

## **Sécurité**

Le 2<sup>e</sup> axe de ce budget sera la sécurité de notre commune. Je ne suis pas un fan des caméras car je suis de ceux qui n'aiment pas vivre sous contrôle permanent, mais nous ne pouvons négliger le sentiment d'insécurité, d'ailleurs exploité par certains, malgré que les chiffres de la délinquance depuis 10 ans n'ont pas progressé.

Ici aussi, ce budget s'illustre dans la continuité mais aussi dans l'innovation, puisque nous avons déjà donné l'ordre d'installer les caméras ANPR pour un montant de 414.313 euros. Une première réunion de chantier est prévue d'ici quelques jours avec les intervenants. On va installer 11 caméras pour cercler les entrées de Marche, elles seront à

détection automatique mais surmontées d'une caméra de contexte, toutes reliées par fibre optique au commissariat de police, dans le cadre d'un contrat passé avec le Fédéral, la Sofico et la Commune. Je tiens à remercier à ce sujet les services communaux qui ont agi de manière très compétente, très professionnelle.

Le budget 2019 s'inscrit dans le prolongement de 2018; nous prévoyons pour la phase 2, un montant de 500.000 euros. Il y aura une 3<sup>e</sup> phase en 2020 sans doute aussi pour la même somme. Il nous a fallu beaucoup de temps avant d'avoir une réaction du Fédéral à notre demande d'adhérer au marché fédéral lancé pour les ANPR.

**Sécurité routière** toujours : nous avons prévu 50.000 euros pour acheter des **radars préventifs**. C'est un premier geste pour rencontrer une demande formulée par beaucoup de nos concitoyens.

J'ai insisté auprès de la Police pour qu'elle fasse montre d'une plus grande fermeté et j'insisterai encore et encore !

Et n'oublions pas, dans la sécurité, le 1.867.000 euros pour les voies lentes citées plus haut ; voies lentes qui offriront une plus grande sécurité aux piétons, cyclistes, joggeurs, etc.

## **Lien social**

Le développement de la vie associative, sous toutes ses formes, a toujours été essentiel et il le restera ! La preuve dans le budget : nous nous inscrivons dans la continuité puisque nous aurons une **salle de village** dans les 12 entités de la commune, la construction de celle de

Champlon (1.000.000 d'euros) prévue en 2019 sera la dernière.

Il y a des locaux et des salles dans chaque entité villageoise, nous semble-t-il en suffisance. Elles ont pour but de favoriser le lien social et témoignent de notre volonté sans faille d'éviter que nos villages ne deviennent des villages dortoirs.

On a aussi prévu au budget 2019 le bardage à Roy (90.000 euros).

Il faudra encore prévoir 50.000 euros pour moderniser le cercle St-Laurent de On, qui a l'air en bon état, mais il vaut mieux prévoir une légère modernisation.

Enfin, nous avons mis 85.000 euros pour les équipements de certaines salles communales.

Mesdames, Messieurs, nous avons eu une excellente nouvelle avec la proposition, fin de l'année passée, de Monsieur le Doyen : il propose de céder à la Ville la Maison dite des Vicaires, Place Toucrée, cette ancienne maison refuge de l'Abbaye de Rochefort avec une menuiserie intérieure de toute beauté.

Nous en ferons une **maison de la vie associative**, exclusivement réservée aux associations, et Madame Bonjean devra établir un règlement d'ordre intérieur pour son occupation et bon fonctionnement. Pour les réparations qui s'imposeraient, nous avons prévu une somme de 75.000 euros.

Du lien social, il en est également question autour de ces **boîtes à livres** qui vont continuer d'essaimer et qui seront rejointes par des **give-box**, ces boîtes-armoires qui

permettent de céder des biens gratuitement, à ceux qui en ont plus besoin.

Lien social, encore : nous trouvons que le sport peut y prendre une part prépondérante et nous avons prévu d'installer des **aires de jeux** selon un plan triennal déterminé. En 2019, 300.00 euros seront investis pour une aire de jeux à On, avec une agora space.

Le **sport**, pour nous, est un élément important. Le skate park (640.000 euros) est lui aussi bien plus que du sport, car les jeunes pratiquant le skate dans les villages, les quartiers, par affinité pourront disposer d'une piste de premier plan.

On va investir beaucoup dans le sport. Nous venons de terminer le hall de tennis, un des plus beaux indoor de Wallonie. Nous allons continuer avec le terrain synthétique en liège pour 600.000 euros (dépense de 150.000 euros pour la commune).

Et nous espérons avancer sérieusement dans la construction d'une salle omnisport de 4.000m<sup>2</sup>. Le dossier avance bien !

## **Culture**

Dans la culture, l'activité de la MCFA est essentielle avec ses deux salles et le ciné-club. Et j'espère qu'on pourra enfin installer **l'air conditionné** ! Une somme de 190.000 euros figure pour la 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> fois au budget. Cela devrait franchement se réaliser en 2019 et si ce n'est pas le cas, on pourra parler du monstre du loch Ness. Mais le Collège a attribué ce marché (avenant à un contrat existant) ce 10 décembre, ce qui est de bon augure.

Les **sanitaires** (85.000 euros) seront également refaits. Nous contribuerons aussi à la mise en conformité de la cabine à haute tension pour presque 40.000 euros.

Nous ne parlons que de l'extraordinaire, mais nous devons rappeler qu'à l'ordinaire, nous versons chaque année 239.000 euros à la MCFA auxquels nous pouvons ajouter quelques autres projets avec la MCFA : ciné-marche, été adolescents, transports écoles... Cette dotation à l'ordinaire ne reprend pas les charges de nos emprunts et travaux réalisés que nous espérons valoriser au moins partiellement lorsqu'on renouvellera le nouveau Contrat programme.

J'ajoute que le Famenne & Art Museum s'est complètement transformé et la salle de mariage deviendra une des plus belles de la province et sera un des fleurons de patrimoine culturel marchois.

Grâce à la vie associative, grâce à la cellule Animation de la Ville, grâce à la MCFA et au FAM, Marche est une ville qui vibre, une ville qui rayonne.

## **Terrains à bâtir**

L'autre gros dossier qui doit retenir l'attention de tout le monde, c'est qu'il y a une volonté unanime de présenter des terrains à bâtir qui se raréfient sur le territoire de la commune.

Nous avons écrit à la Famenoise pour reprendre les 7-8 hectares de Waha. Elle se propose de revendre pour hâter la reconstruction de locaux nouveaux, ce qui permettra l'arasage de maisons insalubres à La Fourche.

Cette dépense est prévue pour 1,4 million d'euros !! Et il ne s'agit que de l'achat.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons retrouvé 50 habitants, ce qui fait que le nombre d'habitants n'a pas bougé en 5 ans. Il est vrai que les communes limitrophes bénéficient largement de nos investissements qui ont un effet très bénéfique pour elles.

J'ai jeté un coup d'œil sur l'augmentation de la population ces 5 dernières années : Nassogne et Hotton ont connu une augmentation de 2 à 3% et Somme Leuze de 8%.

Mesdames, Messieurs, nous devons essayer de retenir nos travailleurs sur le territoire de la commune mais aussi protéger le logement social. Nous avons obtenu la création d'un Quartier nouveau et pour que La Famennoise puisse commencer ses travaux, nous allons prévoir 200.000 euros à charge de la commune. Cette somme permettra la réalisation d'un égouttage nécessaire pour qu'elle puisse lancer son adjudication.

## **Les travaux, deux mots**

D'une manière générale, sur un budget de 17 millions à l'extraordinaire, 14,8 millions sont gérés par le service Travaux, ce qui équivaut à 848 euros par habitant. D'autres services géreront 2,6 millions d'euros.

On se rend compte de l'énormité de la responsabilité du service Travaux. Au travers de l'extraordinaire, en conclusion, on peut voir notre volonté politique de continuer d'aller de l'avant, mais de prendre à la corde le

tournant de la transition pour accélérer le mouvement écologique, numérique et citoyen. De toute urgence !

Le service Travaux sera donc invité dorénavant à travailler d'une manière beaucoup plus transversale avec l'échevinat de la Transition écologique. Cela implique un changement de mentalité : une nouvelle culture, tant politique qu'administrative.

Signalons enfin que tous les chiffres donnés pour les projets et travaux ne sont pas réalisables en un an. En effet, avec le subventionnement et les ennuis administratifs de tous les niveaux de pouvoir, on peut dire que ces investissements à l'extraordinaire se réaliseront tout au long des 6 ans de cette nouvelle mandature.

## **Budget ordinaire**

Si nous réaliserons le budget extraordinaire à 30-35 %, le budget ordinaire quant à lui se réalise à 97%. Nous allons donc l'aborder, tant du côté des recettes que des dépenses.

### **Au niveau des Recettes :**

- I. Nous avons tout d'abord les **prestations**.

Plusieurs exemples :

- Produits de locations : nous touchons des locations pour 517.000 euros.
- Il y a comme nouveauté, l'intervention des parents dans les frais de garderie scolaire, matin et soir, pour

40.000 euros. Nous avons décidé pour la clarté de reprendre ces interventions antérieurement versées directement aux écoles.

- De même, nous avons inscrit comme nouveauté l'intervention future des parents lorsque la nouvelle crèche de Aye s'ouvrira entre juin et septembre 2019. A titre d'information, l'ASBL Enfance et Jeunesse en Marche nous a cédé une part de son boni (50.000€) pour financer l'achat de mobilier de cette nouvelle crèche.

II. Viennent ensuite les **transferts**, c'est pratiquement l'essentiel du budget. Cela représente presque 91% des recettes totales : beaucoup de subsides d'autres pouvoirs publics, des points APE, taxes et impôts.

Signalons que

- le Fonds des communes a augmenté de 81.000 euros ;
- l'IPP augmente de 11.800 euros ;
- et la compensation des travailleurs frontaliers a augmenté de 20.000 euros.
- Le précompte immobilier augmente lui de 290.000, mais nous avons encore l'influence des 2.600 centimes additionnels votés pour compenser la perte de la dotation des frontaliers et la sanction de la Région wallonne parce que notre fiscalité au précompte immobilier était plus bas que 2600.

III. Quant à la dette, c'est évidemment les dividendes et les intérêts créditeurs, qui représentent 288.072



euros, et Sofilux à lui seul nous rapporte 264.180 euros.

- IV. Enfin, dernier poste, les prélèvements. Nous avons constitué des fonds de réserves spécifiques depuis longtemps, craignant toujours qu'un jour ne revienne la période des vaches maigres. Je reviendrai sur ces réserves dans un instant.

En conclusion, les recettes de transfert ont augmenté de 3,61%, mais il ne faut pas oublier qu'au niveau des dépenses, rien que pour les dépenses de personnel, nous sommes à 7,4% d'augmentation.

En clair, les recettes augmentent moins vite que les dépenses.

### **Au niveau des Dépenses** justement

I. Le **Personnel** occupe évidemment un poste très important, 10.851.614 euros, soit 40,6% des dépenses totales. Cependant, en net, étant donné les points APE, Maribel, et autres systèmes, cela nous revient à 29,81% net des dépenses totales.

Le chiffre de 7,4% d'augmentation dont je vous parlais ci-avant peut effrayer, mais il s'explique, d'abord par des engagements courant 2018 qui sont maintenant comptabilisés une année entière dans le budget 2019.

Nous avons engagé pour 23 personnes (=15 ETP), mais il faut relativiser car parmi ces **23** personnes, **12** personnes (= 2,59ETP) travaillaient déjà à l'accueil temps libre des

enfants. Elles avaient des contrats ALE, et sont passées sous contrat à la Ville.

D'autre part, dans les **11** autres personnes restantes, il y a la réforme de l'ONE heureusement initiée. Ce sera donc un long parcours pour donner aux accueillantes d'enfants à domicile, un réel statut d'employé : dans cette 1<sup>ère</sup> vague de la réforme, nous avons **3** accueillantes d'enfants passées sous statut d'employée. A terme, nous espérons que toutes les accueillantes pourront passer sous ce statut.

**Deux** ouvriers ont été engagés pour des remplacements d'ouvriers pensionnés ou ayant quitté le service déjà en 2017 et qui n'avaient pas été remplacés directement.

Il reste **6** personnes. D'abord, nous avons renforcé les Ressources humaines avec **deux** personnes, suite à des soucis de santé et au fait que l'on fait aussi la RH commune avec le CPAS. Nous avons également engagé **1** agent technique pour les infrastructures du CCS Chaussée de l'Ourthe et enfin, on a engagé **1** employée pour renforcer la cellule Animation qui est débordée et a été particulièrement performante. On vient d'ailleurs de recevoir la reconnaissance officielle du l'Office communal du tourisme (OCT) et cette personne pourra bénéficier des points APE OCT.

Restent 2 personnes engagées à la coordination Education-Enfance, largement subventionnées (100% pour l'un des postes et nous avons reçu des points APE pour le 2<sup>ème</sup>).

A cela s'ajoute financièrement en 2019 :

- une somme de 71.000€ pour la constitution d'un second pilier pension pour le personnel contractuel de la Ville (38.000) et du CPAS (33.000) (vient de la provision Personnel mais qui est

comptabilisé dans les dépenses de personnel) (1% masse salariale du brut imposable du personnel contractuel et APE)

- une somme de 83.000€ pour l'éventuelle indexation des salaires au 1<sup>er</sup> octobre 2019 par le Bureau du Plan (vient également de la provision Personnel)

- un impact de 150.000€ supplémentaire lié à l'index (indexation 2% octobre 2018 calculé sur l'année entière 2019) et aux évolutions de carrières éventuelles (supporté par l'exercice propre);

- du nouveau personnel pour la future crèche de Aye (+ 184.000€) (qui ouvrirait entre juin et septembre) et pour laquelle il y a également des recettes (84.000€ en recettes « interventions parents » et 133.000€ de l'ONE)

**Tout ceci vous explique l'augmentation des dépenses du personnel.**

## **II. Fonctionnement**

Il représente 6.228.255€, soit une part de 23,30% dans les dépenses totales.

A retenir, ces dépenses ont baissé de 0,72% par rapport au budget initial.

## **III. Transferts**

Ils représentent 6.233.266 €, soit une part de 23,32% dans les dépenses totales.

Voici nos principales dépenses de transferts :

- Zone de Police : 1.294.661€ (mais ce chiffre pourrait être revu à la baisse...)

- Zone de Secours : 1.000.032€ (standby, dixit Stephan De Mul)
- RESCAM : 562.224€ (+ 2% par rapport à 2018)
- MCFA : 239.661€ (+ 2% par rapport à 2018 pour la dotation MCFA, sans les 30.000€ dévolus à la cellule animations)
- CPAS: 1.442.280€ (+2% par rapport à 2018, à notre initiative) + 33.000€ pour constitution d'un fonds second pilier personnel contractuel + prise en charge d'un mi-temps
- Vivalia : tout confondu, prévisions sur base années antérieures: déficit, AMU, fonds promotion, fonds investissement, infirmier trieur mi-temps: 247.000€

Signalons que le CPAS est à peu près stable, en 2017, 255 minimexés et en 2018, 260.

Pour le CPAS, nous avons accepté une augmentation de 2% de la dotation.

#### **IV. Dette :**

Elle représente 3.420.766€, soit une part de 12,80% dans les dépenses totales.

La proportion de la charge de la dette dans les dépenses totales n'augmente pas significativement. Budget 2018 12,30% et avec le budget 2019, 12,80%.

Le montant de la dette, sensu stricto, augmente sensiblement si on compare le montant de la dette en 2018 et celui de 2019 (280.000€) mais le pourcentage par rapport à la globalité du montant est quasiment le même.

Signalons enfin, en conclusion, que la balise d'emprunt est devenue pluriannuelle. Chaque commune pourra emprunter 1.200€ par habitant pour les 6 ans de la mandature. Soit pour la Ville de Marche 20.946.000€.

J'ai beaucoup parlé de l'extraordinaire et n'ai que survolé l'ordinaire pour une raison évidente : l'ordinaire sont des chiffres qui s'imposent et qu'on ne peut guère modifier.

Le social, à l'ordinaire, mérite un plus long exposé

Chaque année, indépendamment des sommes que nous donnons au CPAS, le tableau de ce que la Ville de Marche dépense sensu stricto pour le seul secteur à vocation sociale arrive à près de 14%.

Si l'on retire le CPAS et les transferts vers l'hôpital, nous oscillions encore aux alentours de 11% de dépenses sociales NETTES.

### **Concernant les Boni, réserves et provisions :**

Au 31 décembre 2018, nous escomptons terminer l'année à l'ordinaire

avec un boni de 4,8 millions d'euros, si l'on exécute le budget à 100%

auxquels s'ajoute 8 millions de réserves et provisions.

TOTAL : 12,8 millions d'€.

Au 31 décembre 2019, nous tablons sur

+/- 3,7 millions € à l'ordinaire, si l'on exécute le budget à 100%

auxquels s'ajoute 7,7 millions de réserves et provisions

TOTAL : 11,4 millions d'€.

Mais ces réserves et provisions représentent un boni virtuel puisqu'il nous faut en permanence notamment avec le cash-flow, faire face à la lenteur des subventions et de l'enrôlement des impôts et donc, disposer d'une somme

globale de 5-6 millions pour ne pas devoir recourir à des crédits de caisse.

Ces réserves sont suffisantes pour maintenir les taxes importantes inchangées, encore faut-il que ce soit selon la sacro-sainte « tout(e) chose restant égal(e) »

Je suis très fier de présenter un tel budget et encore plus heureux de vous le présenter avec une équipe collégiale qui se réjouit de travailler en transversalité et qui a compris depuis longtemps que la démocratie est à un tournant important et que à ce niveau, qui veut prouver qu'elle agit en conséquence.

Je vous remercie de votre attention.

André BOUCHAT

Bourgmestre de Marche-en-Famenne